

Lormont passe à 30 km/h



Dès le mois de novembre, la vitesse de circulation sur la commune ne dépassera pas les 30 km/h. Une décision prise par la municipalité pour renforcer la sécurité, donner plus de place aux autres modes de transports, limiter les accidents et de ce fait, améliorer le confort de tous les usagers.

Lormont, l'une des premières communes de la métropole à sauter le pas

Le passage à 30 km/h sur la quasi totalité de la commune, à l'exception des grands axes structurants maintenus à 50 km/h, est une des premières sur la métropole bordelaise. Un choix assumé par la municipalité qui répond d'une part, à la volonté de rendre la ville plus sûre et d'autre part, qui tient compte des études menées en amont, montrant que la vitesse moyenne en semaine à Lormont est de 33km/h. À partir de novembre, les panneaux de signalisation verticaux sur les trottoirs seront supprimés, laissant place à un marquage au sol plus lisible, sous forme d'ellipses 30 et 50. Bordeaux Métropole réalise actuellement des aménagements routiers.

Des bénéfices directs et à plus long terme

Il y aura des bénéfices directs sur les nuisances sonores mais surtout, sur la réduction du risque d'accident et de leur gravité. En effet, dans un choc à 50 km/h, la probabilité pour un piéton d'être tué ou gravement blessé est de 60 %; à 30 km/h, cette probabilité est abaissée à 15 %. Des

bénéfices attendus également sur la pratique du vélo via des aménagements spécifiques de voiries (mise en double sens cyclables dans certaines rues en sens unique), des trajets plus sûrs et également un trafic fluidifié. À 30 km/h, les vitesses des deux roues et des automobilistes sont peu différentes, limitant ainsi les dépassements dangereux.

Analyse et accompagnement

Ce dispositif va s'accompagner de pédagogie et d'analyse de retours d'expériences. La Ville souhaite accompagner les usagers dans le respect et l'acceptabilité de la limitation à 30 km/h sur la commune. Des études vont être menées notamment sur ces nouvelles habitudes, sur les comportements des automobilistes et une consultation auprès des usagers sera aussi réalisée. Un bilan sera donc établi à l'issue de cette première année, avant d'envisager d'autres aménagements complémentaires venant renforcer ce dispositif de « Lormont, ville à 30 km/h ».

Vous trouverez le plan de la ville, illustrant ce nouveau dispositif, en téléchargement.

Votre contact

Médélise DUNY

Attachée de presse

05 56 33 00 97

medelise.duny@lormont.fr